

Extrait du discours de Monsieur le Maire, Michel Gounon, lors des vœux aux Rochelaines et Rochelains du 10 janvier 2026

« Bonjour à toutes et tous

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons pour cette cérémonie des vœux, nous permettant d'échanger, de nous rencontrer.

....

C'est, je l'avoue, une grande joie d'être ici et de vous voir si nombreux. C'est un réel plaisir que de pouvoir débiter cette année 2026 avec vous. A vous tous, et à l'ensemble des Rochelaines, Rochelains, avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la difficulté, confrontés à la maladie, dans la peine ou la solitude, j'adresse, au nom du conseil municipal, mes vœux de bonne année, de santé et de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

2025 s'en est allé.

Que ce soit sur le plan international avec les conflits, les tensions, les catastrophes ou sur le plan national avec les inondations, tempêtes, l'instabilité politique, 2025 n'a pas été une très bonne année.

Faisons le souhait que 2026 soit meilleure.

Pour La Roche de Glun l'année 2025 a été riche en réalisations, plus ou moins importantes, répondant aux attentes des rochelains. C'est 1 060 000 € qui ont été investis dans de nombreux projets

Sans faire une liste à la Prévert je vais néanmoins en présenter certains :

- **La mise en place du parcours du patrimoine**, inauguré le 5 septembre, contribue à la conservation et la valorisation de l'histoire de notre ville. Parcours apprécié par les touristes mais aussi par les rochelains qui pour certains se remémorent l'histoire de la commune d'autres la découvrent. Merci à la commission extra-municipale patrimoine pour leur grande implication et la qualité de cette réalisation.
- **Notre bibliothèque installée dans le beau site historique** de la Tour Diane de Poitiers a un handicap majeur, son accessibilité. Notre objectif était de pouvoir en créer une nouvelle, accessible à tous. Début 2025 nous nous sommes portés acquéreur d'un bâtiment

de 350 mètres carrés, impasse du Roussillon (bâtiment historique ancien relais de poste, ayant accueilli successivement les ateliers Trigano, une menuiserie, un négoce de vin, une brasserie) pour une valeur de 115 000€. Une commission extramunicipale a été créée afin d'élaborer un programme d'aménagement, en lien avec le CAUE Drôme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), la médiathèque départementale, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin d'aboutir à une réalisation fonctionnelle, aux coûts minimisés et maîtrisés, avec des subventions optimisées. Le projet est sur les rails, nous continuons à le faire avancer.

- **Pour ses 100 ans, notre monument aux morts** a retrouvé une nouvelle jeunesse, un grand nettoyage et la réfection de l'ensemble des inscriptions rendant hommage à tous ceux qui ont combattu pour notre liberté
- **Au bassin des Musards :**
 - . *Deux toilettes sèches* ont été installées fonctionnant en parfaite autonomie par lombricompost.
 - . *Les gradins* ont été entièrement refaits par les agents du service technique, merci à eux pour cette belle rénovation.
 - . *Pour l'accueil des cyclistes*, qu'ils soient locaux ou découvrant ce site depuis la Viarhônga, des arceaux et des consignes à vélo ont été installés.
- **Le nouveau plan de circulation sur la commune** de La Roche de Glun a été mis en place progressivement, il est aujourd'hui opérationnel.

Les objectifs étaient de :

 - Favoriser les déplacements doux par la mise en sens unique de certaines voies
 - Rendre les trottoirs aux piétons et PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
 - Favoriser la desserte des commerces par la mise en place de zones bleues
 - Matérialiser des zones de limitation de vitesse et délimiter les espaces de chacun

- Sécuriser les déplacements de tous les usagers

Ce plan de circulation change nos habitudes dans les sens de circulation, dans les stationnements avec la suppression des stationnements anarchiques sur voies et trottoirs. C'est pourquoi en amont de ce plan nous avons créé une nouvelle offre de stationnement avec de nouveaux parkings :

- *le parking des jardins* (rue des Jardins) 25 places,

- *le parking de la rue de la Traille* 17 places, avec sur chacun d'eux une place PMR

- **Les travaux de trottoir de la rue de Romans** sont réalisés en partie, la dernière tranche sera réalisée sur fin janvier et février

- **Des cheminements** afin de permettre la circulation des Personnes à Mobilité Réduite. Un cheminement PMR a été réalisé entre le parking au droit des tennis et le parking du Mille Club.

Afin faciliter et sécuriser les liaisons piétonnes et cyclistes entre la zone sportive avec ses parkings et le parking Mille Club, la piscine, un cheminement au droit du Mille Club, le long du camping est en cours de réalisation par nos services techniques.

Renforcement de la sécurité sur les bâtiments communaux

- Dans le cadre de notre politique de prévention et de protection des équipements publics, la commune a renforcé son dispositif de sécurité. Aux 23 caméras existantes, nous avons mis en place 12 nouvelles caméras sur le gymnase et la Musardine, 9 autres sur les sites de la piscine, des tennis, du Mille Club, du City stade et des terrains sportifs.

Ces installations viennent compléter les actions déjà engagées, notamment la mise en place de systèmes de fermeture électronique sur les bâtiments communaux, permettant une gestion plus sécurisée et contrôlée des accès.

L'objectif est double, protéger les usagers et prévenir les actes de dégradation, tout en garantissant une surveillance adaptée aux lieux les plus fréquentés. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche de sécurité durable et responsable, au service de tous les Rochelains.

- **La place de La République** a été entièrement refaite, il reste à faire les finitions autour des arbres et les marquages des places de stationnement.
- **Un nouveau city stade** a été réalisé à la zone sportive à l'est du Mille Club.

Depuis son inauguration le 8 novembre 2025 il connaît une grande utilisation par nos jeunes qui l'apprécient.

- **Pour nos écoles** *les premiers travaux de végétalisation, de désimperméabilisation et d'aménagement des cours* d'écoles ont été réalisés, plantation, délimitation d'aire de jeux, divers aménagements de jeux.

Mais les projets majeurs sur nos écoles portent sur la rénovation énergétique.

Les études concernant la rénovation énergétique de l'école maternelle sont au niveau de l'avant-projet détaillé, niveau nécessaire pour solliciter les subventions, ce que nous allons faire au cours du prochain conseil municipal de mardi. Les travaux sont envisageables fin 2026 et 2027.

- **Un projet n'a pas trouvé sa finalisation en 2025, c'est la livraison du local bouliste**, car il a fallu répondre au carcan administratif nous imposant, entre autres, des études sismologiques. Toutes les études ayant été faites et validées le bâtiment devrait être opérationnel fin février.

Notre population officielle est de 3569 habitants au premier janvier 2026 soit une baisse de 10 habitants par rapport à 2025, elle résulte de la mise à jour par l'INSEE du recensement de 2020 prenant en compte divers critères dont les permis de construire, l'évolution démographique naissance, décès et bien d'autres. Tous les 6 ans l'évaluation se fait en réel

- **Du 15 janvier au 14 février un nouveau recensement va être réalisé.** 7 agents recenseurs ont été recrutés 6 titulaires et un suppléant, Mesdames Gisèle Sordelet, Stéphanie Siciliano, Océane Betton, Messieurs Michel François, Sébastien Chahine, Daniel Blech-Planet, Armino Carreira Da Conceicao, que je remercie pour cette mission de service publique. Chaque titulaire étant affecté à un secteur, ils

seront munis d'une carte d'identification, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres les informations et les modalités de collecte des informations. La participation à ce recensement est obligatoire. Tous les éléments collectés seront traités de façon anonyme par l'INSEE.

2025 a été riche en manifestations culturelles, sportives, d'animations, grâce au dynamisme de nos associations

Que ce soit dans la gestion de la commune comme pour les manifestations et la vie associative il y a une forte implication des hommes et femmes que je remercie.

Si les élus fixent des orientations, des objectifs ce sont les agents de notre commune qui les mettent en œuvre.

Merci à eux pour leur sens du service public, pour leur adaptabilité pour faire face aux situations imprévues, parfois d'urgence.

Merci pour leurs actions au quotidien aux services de nos scolaires, des associations, de la population.

Mes remerciements vont aussi à toutes nos forces vives qui s'engagent et enrichissent la vie locale :

°Aux pompiers des centres de secours de Tain et Saint Marcel les Valence,

°Aux gendarmes de la brigade de Tain toujours à notre écoute et présents pour notre sécurité,

°Aux commerçants, artisans, agriculteurs, entrepreneurs, professions libérales,

°Aux directrices et enseignants de nos deux écoles,

°Aux présidents, présidentes, bénévoles des associations locales qu'elles soient sportives, culturelles, d'animation.

Merci à toutes et tous.

Ce n'est pas un scoop, je ne briguerai pas un nouveau mandat non pas parce qu'il n'a pas d'attrait mais je pense qu'à un certain âge il faut savoir passer la main

Merci aux adjoints, conseillers délégués, référents conseillers municipaux qui m'ont accompagné au cours de ce mandat durant lequel nous avons œuvré pour l'intérêt général en menant à bien de nombreux

projets, en améliorant la qualité de vie dans notre commune, en favorisant la vie associative et le mieux vivre ensemble.

A ces remerciements il convient d'y associer les conjoints dont la vie est impactée.

Chantal mon épouse peut en témoigner et je l'en remercie pour son soutien durant le mandat, pas toujours facile

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Que l'année 2026 soit heureuse et épanouissante, qu'elle vous garde en bonne santé.

Qu'elle permette à chacune et chacun d'entre vous d'entrer dans un temps de joies partagées, avec tous ces petits bonheurs qui font le sel de la vie.

Qu'elle permette à notre commune d'avancer pour mieux vivre ensemble.

Excellente année à tous.

Je vous invite maintenant à partager un moment convivial autour d'un verre en remerciant les élus qui l'ont préparé. »